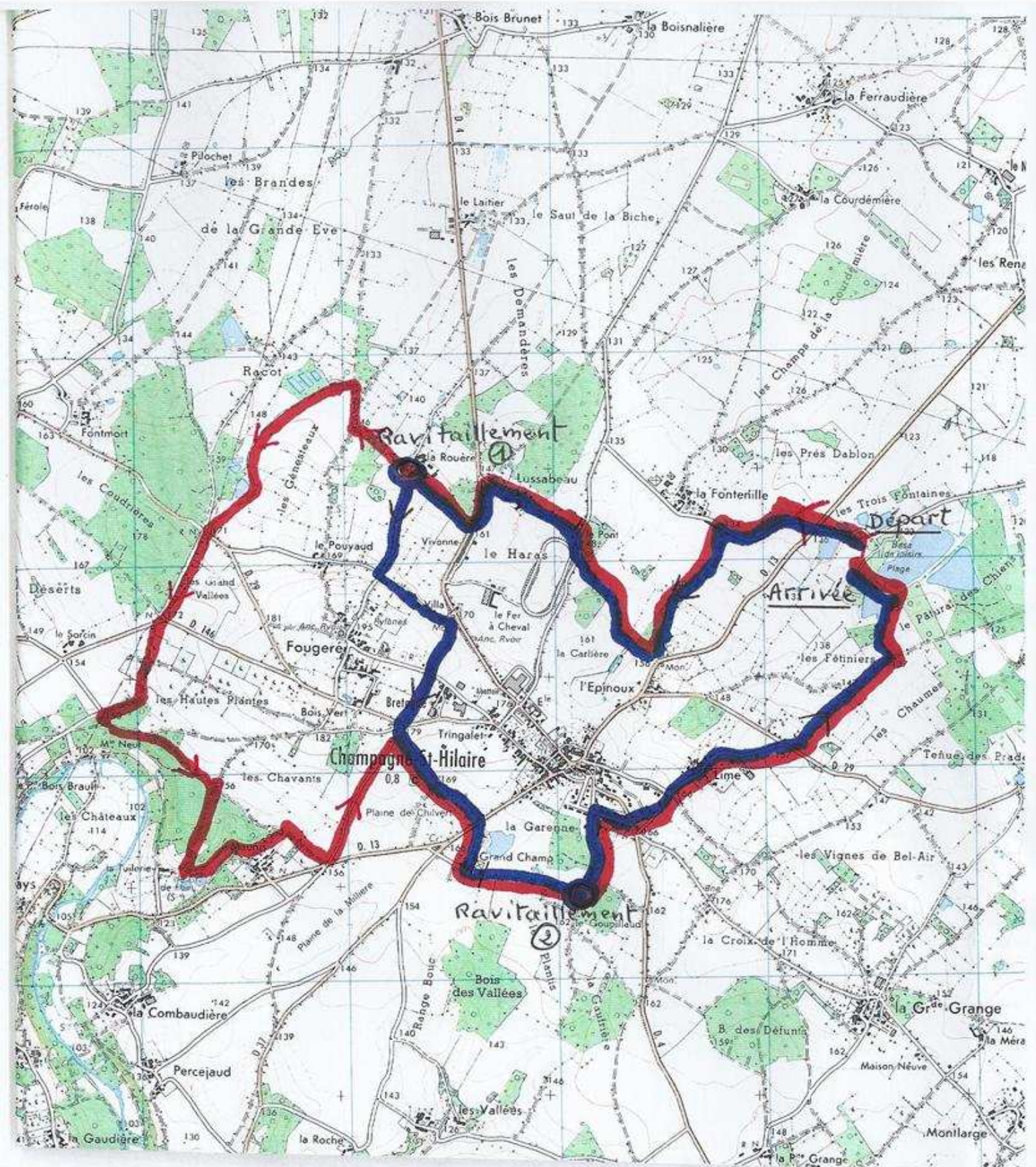


Circuit de la randonnée pédestre

du 1er juillet 2012



Circuit pédestre de 10 kms



Circuit pédestre de 13 kms

Randonnée pédestre du dimanche 1er juillet 2012

Départ à la Base de Loisirs des 3 Fontaines de Champagné-Saint-Hilaire.

- **Circuit pédestre court: environ 10 km (fléchage bleu)**

Quitter la Base de loisirs en direction de la Fontenille. Prendre le premier chemin à gauche vers la Croix Virginie. Prendre à droite le chemin des Pruneaux, passer au lieu-dit « le Pont », suivre le chemin de Lussabeau. Traverser route de Vivonne, direction la Rouère.

Première pause ravitaillement à la Rouère.

Tourner à gauche en direction de Fougeré. Au croisement, tourner à gauche, chemin de la Villa puis prendre le chemin du château d'eau à droite jusqu'à la croix de Bois Vert. Traverser route d'Anché et prendre le chemin herbu à gauche, direction Grand Champ. Traverser route de Couhé. A la sortie de Grand Champ, tourner à gauche.

Deuxième pause ravitaillement à la lisière du bois.

Suivre chemin de la Garenne, traverser la cité Champ Petit Jean puis la route de Sommières. Après le village de Lime, traverser route de la Ferrière, prendre chemin direction la Base de loisirs jusqu'à l'étang de pêche, à gauche.

- **Circuit pédestre long: environ 13 km (fléchage rouge)**

Identique au précédent jusqu'à la Rouère (premier point de ravitaillement).

Puis descendre vers le bois. Aller à droite et prendre le premier chemin à gauche. Passer devant les 3 étangs de Racot et suivre le chemin jusqu'à la route d'Anché. La traverser et longer le bois. Traverser route de Ceaux. Continuer tout droit, entrer dans le bois, prendre le chemin à gauche et remonter jusqu'à la lisière du bois. Tourner à droite, longer le bois puis, à droite, descendre vers La Tuilerie, contourner l'étang (juste à côté, vous pouvez voir le lavoir de la Fontaine de Croix de Font).

Remonter par le chemin de Maunis jusqu'à la route de Couhé. Prendre le premier chemin, à gauche, jusqu'à la Croix de Bois Vert. Se diriger vers Grand Champ. (2^{ème} point de ravitaillement). On suit alors le circuit précédent. Arrivée à la Base de Loisirs.

2 circuits VTT : 24 km ou 40 km (fléchage orange)

Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs.

- **Petit circuit :24 km**

Départ Base de Loisirs de Champagné-Saint-Hilaire, direction Lussabeau, la Courdémère, le Laitier, étang de Racot vers la Rouère, route d'Anché, le Courtioux, la Férole, l'Ognon, Villemonnay, Bois Brault, Petit Bois Brault, Croix de Bois Vert et retour à la Base de Loisirs.

- **Grand circuit : 40 km**

Identique au précédent jusqu'à la Croix de Bois Vert, Percejaud, la Baudonnière, Commenjard, Le Bugé, le Battu, les Branjardières, Montlarge, Château Ringuet, la Ferrière, le Rainet, la Croisette et retour à la Base de Loisirs.